



# LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

RÉFORME DU LYCÉE RENTRÉE 2019

ACTUALISATION MARS 2021

**ISABELLE COLESSE – ASH 68**

# Une transformation nécessaire du lycée professionnel

## ■ Pourquoi ?

- ▶ Des taux d'insertion insuffisants, avec de forts déséquilibres entre les formations et les secteurs d'activité
- ▶ Une offre de formation parfois inadaptée aux opportunités économiques des territoires, et méconnue des élèves et de leur famille
- ▶ Un déficit d'attractivité des formations professionnelles

## ■ Pourtant : un constat

- ▶ Une forte progression des vœux des élèves de 3ème vers l'enseignement professionnel : en 2018, + 5,6% de vœux 1 vers le lycée pro et +3,2 % vers l'apprentissage.

# TRANSFORMER POUR ...

- ▶ Mieux préparer les élèves à leur projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études en consolidant leurs savoirs fondamentaux et en transmettant des savoirs professionnels adaptés aux métiers de demain
- ▶ Mieux accompagner les élèves durant leur formation en rendant leurs apprentissages plus progressifs et en les personnalisant davantage
- ▶ Mieux valoriser le lycée professionnel, indispensable au dynamisme économique du pays

# COMMENT ?

- ▶ Structurer les formations en maillant le territoire grâce à des campus nouvelle génération et une mise en réseau des formations
- ▶ Développer des formations de pointe qui préparent aux métiers de demain
- ▶ Innover pour faire réussir les élèves
- ▶ Enrichir le parcours des élèves

# 12 POINTS CLÉS

## 12 POINTS CLÉS POUR UNE VOIE PROFESSIONNELLE RÉNOVÉE

1

Des campus d'excellence ancrés dans les territoires

2

Un appel à projet PIA3 doté de 50 M€ en faveur de la voie professionnelle



3

De l'apprentissage dans tous les lycées professionnels



4

Le développement des formations tournées vers les métiers d'avenir

5

La transformation progressive et accompagnée des filières peu insérantes

6

Un partenariat renouvelé avec les entreprises pour favoriser l'insertion des jeunes



7

Un CAP en 1, 2 ou 3 ans en fonction du profil et des besoins de l'élève

8

Les taux d'insertion de chaque formation rendus publics pour éclairer le choix des familles



9

Une 2<sup>de</sup> professionnelle organisée par familles de métiers, pour un parcours plus progressif et plus lisible

10

Des enseignements généraux contextualisés et mieux articulés avec les enseignements professionnels grâce à de la co-intervention de professeurs

11

En classe terminale, le choix offert entre un module insertion professionnelle et un module poursuite d'étude pour préparer l'avenir

12

Réalisation d'un chef-d'œuvre présenté au baccalauréat professionnel



# CAMPUS DES METIERS ET QUALIFICATIONS

## ▶ qu'est-ce qu'un campus ?

- En lien avec l'axe de développement de la région quant à sa vocation industrielle.
- Le Campus s'articule avec le contrat d'objectifs territorial "industrie" dont la dimension « emploi » est centrale. Porté par un lycée, il regroupe des établissements de tous niveaux proposant des formations identifiées comme porteuses d'avenir.
- à la fois un lieu de formation, un lieu de vie et d'innovation. Il participe de l'attractivité de la voie professionnelle en lien étroit avec les régions et les acteurs de la recherche et du monde professionnel

*ex : Région Grand Est – Académie de Strasbourg – secteur Industries alimentaires et agro-industries – filières de formation agroalimentaire, biotechnologies, conduite et pilotage de systèmes industriels - Partenaires institutionnels et territoriaux, lycées, CFA, universités, formation continue, laboratoires de recherches, plateforme technologique, entreprises, organisations professionnelles*

## ▶ 95 campus des métiers et des qualifications présents dans 12 filières professionnelles qui participent au développement national et territorial des métiers d'avenir et des filières d'excellence françaises.

## ▶ lancement du Programme d'Investissement d'Avenir 3 dédié aux campus labellisés (plusieurs appels à candidatures jusqu'en janvier 2020, 50 millions d'euros)

# Des parcours plus personnalisés

- ▶ Des **tests de positionnement** à l'entrée au lycée
- ▶ Des **parcours adaptés** aux besoins de chacun et un **accompagnement** pour consolider ses apprentissages et préparer son projet d'orientation et d'avenir
- ▶ Un **horaire élève unique**, avec des enseignements généraux rénovés et des modalités pédagogiques innovantes : **co-intervention entre professeurs d'enseignement général et professionnel** pour donner sens et rendre les enseignements plus concrets
- ▶ Un **baccalauréat professionnel** plus progressif et plus lisible :
  - seconde professionnelle par familles de métiers regroupant des compétences professionnelles communes à plusieurs spécialités de baccalauréat (2 à 6); choix de la spécialité à l'issue de l'année de seconde
  - terminale professionnelle, selon le projet de l'élève : module d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat ou module de poursuite d'études
- ▶ **L'apprentissage dans tous les lycées professionnels** : proposer une diversité de parcours (*scolaire, apprentissage, mixte*)
- ▶ **Vers des parcours d'excellence et de réussite**

# L'accompagnement dès la rentrée

- ▶ Des **journées d'accueil** et d'intégration (en mai ou juin)
- ▶ La **période de consolidation** de l'orientation : entre la rentrée et la Toussaint

Des entretiens avec les professeurs principaux ou les COP pour :

Des informations sur le champ professionnel.

permettre de **changer de spécialité** de diplôme au sein de l'enseignement professionnel ou de voie de formation.

- ▶ Le **CCF** (contrôle en cours de formation) : à partir de la fin du 2<sup>ème</sup> semestre en CAP, en 1<sup>ère</sup> pour les Bac Pro
- ▶ Des jumelages entre collège d'une part et lycées pro ou CFA d'autre part
- ▶ Pour les élèves de 2<sup>nde</sup> Pro, une **semaine de préparation à l'arrivée en milieu professionnel** soit avant le 1<sup>er</sup> stage, soit au début du stage.

# Objectifs : des diplômes confortés

La voie professionnelle permet d'**acquérir des connaissances et des compétences dans un domaine professionnel**. Les élèves préparent après la troisième un CAP ou un baccalauréat professionnel.

- Le CAP conduit principalement à la vie active (200 spécialités).
- Le baccalauréat professionnel permet l'insertion dans la vie active ou la poursuite d'études en section de technicien supérieur.
- Le BEP est un diplôme intermédiaire présenté pendant le cursus menant au baccalauréat professionnel.

# Un service d'aide à l'orientation : Inserjeunes

- ▶ permet de répondre à l'exigence de la loi du 5 septembre 2018 pour la Liberté de choisir son avenir professionnel , qui prescrit de publier des données détaillées sur le parcours scolaire et l'insertion dans l'emploi des jeunes, en formation professionnelle par la voie scolaire ou par l'apprentissage au niveau de chaque CFA et lycée professionnel.
- ▶ **permettre aux jeunes et à leurs familles de mieux élaborer leur choix de formation** en s'informant sur les formation, les modalités et lieux de formation quel que soit le niveau de formation.
- ▶ le champ couvert comprend :
  - tous les apprentis préparant une certification de niveau 3 (ex : CAP), 4 (ex : brevet professionnel) ou 5 (ex : BTS)
  - les élèves des lycées professionnels publics et privés sous contrat dépendant de l'éducation nationale
  - les élèves de voie professionnelle scolaire du ministère de l'Agriculture seront pris en compte à la fin de l'année 2021.
- ▶ fournit pour chaque formation, chaque lycée professionnel ou centre de formation d'apprentis :
  - le taux de poursuite d'études,
  - le taux d'emploi des jeunes à la sortie,
  - des données sur le parcours des jeunes dans les différentes formations et le taux de rupture de contrats d'apprentissage .
- ▶ <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

# Depuis la rentrée 2019: nouveau CAP

- ▶ Le CAP est conforté dans sa **vocation d'acquisition d'une qualification professionnelle** reconnue, visant l'exercice d'un métier bien identifié.
- ▶ Le CAP pourra être préparé **en 1, 2 ou 3 ans en fonction des profils des élèves.**
  - En un an pour : titulaire d'un CAP, issus de 1<sup>ère</sup> ou Tal pro ou techn ou général ou 3<sup>ème</sup> si bon niveau et projet construit
  - En 2 ans : issus de 3<sup>ème</sup>
  - En 3 ans : élèves à BEP : dont Segpa ou Ulis (commission d'affectation)
- ▶ Un **volume horaire élève unique** de 1705h (hors PFMP)
  - 467 h enseignement général, 1045 enseignement prof., 192 h AP
  - 12 à 16 semaines de stage
- ▶ dont 165 en **co-intervention**
  - Un professeur de discipline générale et un professeur de discipline professionnelle (maths et français)
  - rendre les enseignements généraux plus concrets pour stimuler leur acquisition au même titre que les savoirs professionnels

# Depuis la rentrée 2019 : une nouvelle seconde Bac Pro

- ▶ **Objectif** : pour permettre aux élèves de se spécialiser progressivement dans un métier et d'avoir une connaissance élargie du champ professionnel auquel ils se destinent, la 2<sup>de</sup> professionnelle sera progressivement structurée par famille de métiers (compétences professionnelles communes à des spécialités de baccalauréat) mais certains Bac Pro n'intégreront pas tous une famille de métiers.
  
- ▶ Depuis la rentrée 2019, **9 familles de métiers** sont mises en place dans les classes de 2<sup>de</sup> :
  - Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
  - Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
  - Métiers de la relation client
  - Métiers des industries graphiques et de la communication
  - Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
  - Métiers de l'alimentation
  - Métiers de la beauté et du bien-être
  - Métiers de l'aéronautique
  - Métiers de l'hôtellerie-restauration
  
- ▶ **Orientation** : configuration Affelnet, information des collégiens et de leurs familles

# Rentrée 2020 et 2021: rénovation du cycle terminal

## CHOISIR SA SPÉCIALITÉ ET SE PROJETER VERS L'AVENIR

- **En première professionnelle** à partir de 2020
  - L'élève approfondit les compétences professionnelles dans la spécialité de son baccalauréat.
  - Son temps de formation en milieu professionnel s'accroît en passant à 6 à 8 semaines
  - Il débute la préparation d'un chef-d'œuvre en vue du baccalauréat
  
- **En terminale professionnelle** à partir de 2021
  - L'élève poursuit sa spécialité
  - La durée de la formation en milieu professionnel est de 8 semaines
  - L'élève choisit entre :
    - un module d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat pour préparer son entrée dans l'emploi : rédaction de CV et de lettres de motivation, entraînement aux entretiens de recrutement
    - un module de poursuite d'études s'il souhaite continuer sa formation après le baccalauréat : préparation aux attentes de l'enseignement supérieur

# LA NOUVEAUTE : le chef d'oeuvre

## ▶ **Qu'est-ce que le chef-d'œuvre en voie professionnelle ?**

Évalué à l'examen, sous forme d'une épreuve orale, le chef-d'oeuvre est un accomplissement pédagogique et professionnel, tant pour les élèves que pour leurs enseignants. La diversité des projets reflète la richesse de la voie professionnelle.

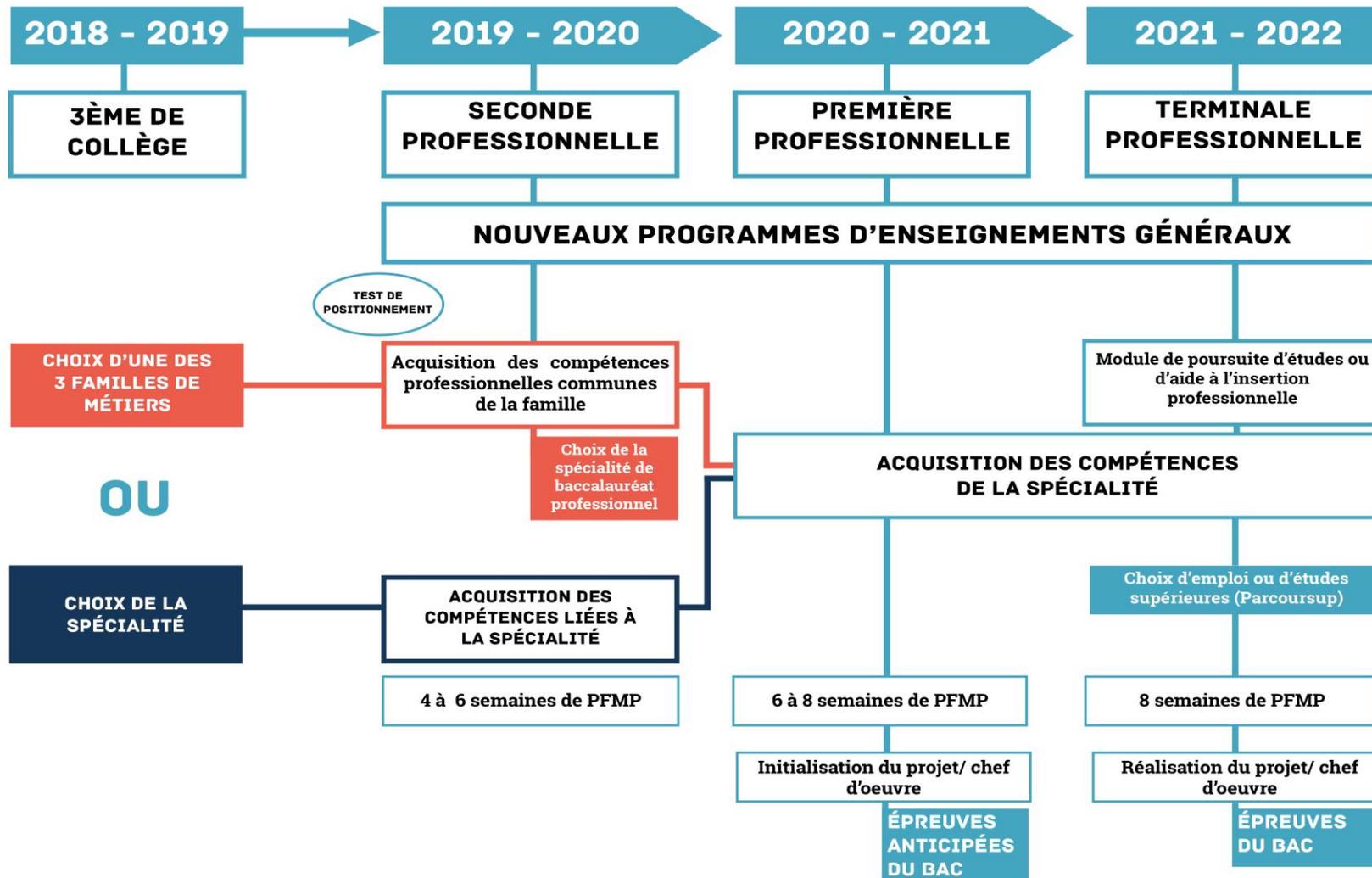
## ▶ **Comme les compagnons du devoir ?**

Des élèves qui présentent un baccalauréat professionnel en menuiserie réalisent par exemple un arbre à livres ; des élèves du tertiaire pourront concevoir un site internet au service d'un engagement associatif.

## ▶ **Et si le chef d'œuvre ne peut être présenté ?**

C'est la démarche qui compte : savoir faire un retour la chronologie des étapes, sur les difficultés et savoir analyser l'échec.

# PARCOURS D'UN ÉLÈVE ENTRANT EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL EN 2019

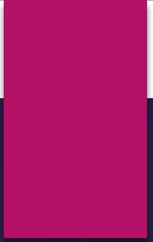


# APPRENTISSAGE DANS LES LYCEES

- Réversibilité des modalités de formation
  - ▶ de faciliter le passage de la voie scolaire à l'apprentissage
  - ▶ en sens inverse, de sécuriser le passage de l'apprentissage vers la voie scolaire
- Chaque lycée pourra accueillir des apprentis
- Pour transformer les vœux en contrats d'apprentissage effectifs : **mobilisation conjointe** des acteurs de l'éducation et de l'emploi
- Organisation de « **Rencontres de l'apprentissage** » pour faciliter le lien entre les élèves qui n'auraient pas trouvé d'entreprise d'accueil et les entreprises en recherche d'apprentis

# Mieux Informer les élèves et les familles

- ▶ La valorisation des parcours professionnels commence dès le collège, avec
  - une information renforcée aux métiers, aux formations et à leurs taux d'insertion grâce notamment à l'implication des régions et des professionnels de l'orientation
  - le stage de découverte qui pourra désormais être réalisé dès la classe de quatrième pour les élèves à partir de 14 ans si la famille le souhaite
  - une banque de stages sera mise en place pour proposer une première découverte du milieu professionnel à 30 000 collégiens des quartiers prioritaires de la ville
  - une meilleure formation des professeurs
- ▶ Une classe de troisième prépa métiers qui se substitue à la troisième prépa pro et au Dima et propose un renforcement des stages en entreprise (implantée en collège comme en lycée professionnel)
- ▶ Une meilleure lisibilité des formations grâce à l'organisation de la classe de seconde professionnelle par grandes familles de métiers et une évolution des intitulés de formation



**Voies générale et  
technologique :**

**rentrée 2018 et perspectives**

# LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

## ► PROGRAMMATION en Seconde

- Septembre : test de positionnement
- Novembre : première semaine de l'orientation
- Janvier : premières intentions, le lycée informe de l'offre dans l'établissement ou à proximité (enseignements de spécialité en voie générale et série en voie technologique)
- Février : deuxième semaine de l'orientation
- Mars : conseil de classe : formulation des vœux 1) voie 2) 4 à 5 enseignements de spécialité
- Mai juin : validation du passage et choix définitif des 3 enseignements de spécialité + enseignements optionnels

## ► PROGRAMMATION en 1<sup>ère</sup>

- 2<sup>ème</sup> trimestre : épreuves communes contrôle continu, Parcoursup
- Retour vacances printemps: épreuves écrites des 2 enseignements de spécialité
- Juin : épreuve de philo, grand oral

# Volume horaire

## ▶ Enseignements communs :

- Français ou philo, histoire-géo, enseignement moral et civique, LV1, LV2, EPS, enseignement scientifique
- 16 h en 1<sup>ère</sup> voie générale
- 15h30 en terminale voie générale
- 18h voie technologique (maths à la place de l'enseignement scientifique)

## ▶ Enseignements de spécialité :

- 12h en voie générale
- Suivant la spécialité en voie technologique : STMG, ST2S, STHR, STI2D, TMD, STL, STD2A

## ▶ Enseignements optionnels :

- 1 en 1<sup>ère</sup>
- 2 en terminale
- 3h/enseignement

# ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE, Enseignements optionnels

▶ 4h par spécialité en 1<sup>ère</sup>, 6h en terminale

▶ spécialités

- Arts
- Biologie-écologie
- Histoire-géo, géopolitique et sciences politique
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Langues, littératures et cultures de l'Antiquité
- Mathématiques
- Numériques et sciences informatiques
- Physique-chimie
- SVT
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de l'Ingénieur

▶ Optionnels

- Dès le 1<sup>ère</sup> : 3<sup>ème</sup> langue vivante (dont régionale), arts, EPS, langues et cultures de l'Antiquité
- En terminale : mathématiques expertes, mathématiques complémentaires, droit et grands enjeux du monde contemporain

# Epreuves du baccalauréat



